

Bonjour à tous,

Nous vous écrivons ce mail pour vous informer de la décision prise le vendredi 5 août dernier, par la Mairie de Strasbourg ainsi que la Sous-Préfecture du Bas Rhin, d'annuler notre spectacle "Funambus". Celui-ci devait se jouer le samedi 13 août à 23H00, place Kléber dans le cadre du festival Farse 2016.

C'est notre deuxième annulation en un mois car il se trouve que les tristes événements qui se sont déroulés lors des attentats de Nice, ont eu une incidence dès le lendemain avec l'annulation du spectacle "Funambus" à Mulhouse dans le cadre du festival Scènes de rue.

Ce spectacle a été joué 60 fois depuis 2012 devant plus de 130 000 spectateurs en 5 ans de tournées, en France et dans de nombreux pays d'Europe.

Pour Strasbourg, la direction du festival nous a informé la veille que le Sous-préfet interdisait de jouer avec un véhicule en mouvement et du feu, mais que l'on pouvait tout de même présenter notre spectacle en l'amputant de ces scènes. Nous avons refusé de nous plier à cette demande pensant qu'il était important de ne pas céder à ce qui ressemble à de la censure. Nous étions prêts à faire une grosse concession du point de vue artistique, et avons proposé comme mesure compensatoire, de jouer dans une enceinte de barrières Vauban pour répondre aux mesures de sécurité. Cette proposition n'a pas convaincu la Sous-Préfecture et le spectacle a été purement et simplement annulé.

Après avoir réclamé le contrat de cession à la ville de Strasbourg pendant plusieurs semaines, nous l'avons finalement reçu hier, 3 jours avant la date programmée. Ceci alors que nous sommes annoncés dans la programmation, que les aspects techniques, logistiques et contractuels au sein de la compagnie sont réglés depuis bien longtemps et que nous avons largement communiqué à tout notre réseau en vue d'inviter d'éventuels programmateurs.

Nous ne savons toujours pas à ce jour si nous allons être payé intégralement où seulement les frais engagés, on nous laisse dans un flou total.

La mairie et le directeur artistique du festival nous ont clairement exprimé le fait que nous avons servis en quelque sorte de "fusible" afin de peut-être sauver le festival. C'est donc la deuxième fois qu'un Sous-Préfet demande à une collectivité locale, en lien avec le directeur artistique du festival, d'annuler notre spectacle.

Nous avons pleinement conscience de la gravité de la situation dans laquelle la France se trouve; nos questionnements concernant la vie de notre compagnie de spectacle vivant pourraient passer pour tout à fait inappropriés et pas du tout à propos. Le risque est partout, tout le temps, et nous ne pouvons-nous arrêter de vivre au risque de mourir asphyxiés en nous étouffant nous-mêmes. Il faut donc vivre et ne pas accepter sans réagir cette situation qu'on nous impose.

Nous pensons que la culture est une arme de construction massive et continuons à penser qu'il faut à tout prix défendre l'intelligence, la réflexion, l'ouverture d'esprit en proposant à un public large de l'art au coin de la rue... Nous reprenons à notre compte le libellé de la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui proclame haut et fort dans son titre premier : "La création artistique est libre" !

Nous avons besoin de savoir comment notre spectacle a été présenté et défendu auprès des autorités compétentes car les annulations que nous subissons cette année mettent en péril notre projet artistique, la vie de la compagnie, et l'emploi d'une quinzaine de personnes sur les différents projets que nous proposons.

Nous trouvons ces décisions injustifiées au regard de notre spectacle et du reste de la programmation. En effet d'autres spectacles usent de manière autrement plus poussée l'utilisation du feu; d'autres spectacles brassent un public plus nombreux; d'autres spectacles manipulent des véhicules à proximité du public en fixe et en déambulation...

Alors qu'est ce qui fait que nous ayons à porter les conséquences de décisions qui n'ont rien à voir avec ce que nous proposons dans le fond et la forme ?

Nous sommes désemparés ... et nous sentons bien qu'accepter ces restrictions sans réagir nous feraient courir collectivement un très grand risque. Celui ne plus avoir le droit bientôt d'évoquer un certain nombre de sujets "sensibles", de ne plus parler à un public adulte, d'échanger, de partager ces émotions qui nous traversent, face à toutes ces horreurs ... Autour du spectacle vivant plutôt que seul devant des images qui tournent en boucle sur les télévisions. Notre inquiétude grandit sérieusement pour l'avenir et la défense des choix artistiques portés dans l'espace public. On parle souvent d'exception culturelle française mais nous pensons qu'il va falloir dorénavant de plus en plus lutter pour la préserver.

Nous voulons surtout, au-delà de notre compagnie, communiquer sur ce cas pour défendre la culture dans son ensemble.... Nous sommes loin d'être un cas isolé, depuis plusieurs années nous constatons autour de nous des cas similaires d'annulation ou de censure.

En voici quelques exemples :

- La compagnie Kumulus avec « Les Squames » à Angers aux Accroches Cœur menacé d'annulation pour des hommes singes dans une cage.
- La compagnie Turbo Cacahuète dans « Les Vitrites » au festival Souterrain à Nancy interdit de jouer et plainte déposée pour des paires de fesses et un bout de zizi en plastique.
- La compagnie CIA et « Rue Jean Jaures » à Eclat(s) de rue avec une interdiction d'utiliser un pistolet factice, remplacé par un jouet.
- Association Roure avec « Zéro Avril » à Mulhouse festival Scènes de rue pour des figurants sous des draps blancs
- Les Batteurs de Pavé et leur « Trois Mousquetaires » à Chalon dans la rue en raison des dispositions sécuritaires liées aux grandes jauges publics.

Encore une fois, nous sommes bien conscients de la situation actuelle en France et si notre annulation était motivée par un manque de moyens pour sécuriser le lieu de jeu, nous pourrions le comprendre. Mais en l'occurrence il s'agit d'un problème avec le contenu même du spectacle.

Si nous souhaitons communiquer largement aujourd'hui, c'est parce que l'on se demande si c'est une simple annulation lié à l'état d'urgence ou le durcissement d'une forme de censure ?

Nous avons fait appel au syndicat des cirques et compagnies de création ainsi qu'à la Fédération Nationale et Régionale du Grand Est des Arts de la rue pour nous accompagner dans les démarches et conseils et afin de nous défendre.

La compagnie Underclouds.
Jeudi 11 août 2016.